

tionnement des troupeaux a été soulevée par un des participants. Ce dernier point est important ; il y a effectivement un certain retard par rapport à la connaissance de l'agriculture, qui explique qu'en dehors des ranchs, on n'est pas à même de faire d'autres propositions.

Les enseignements fournis par les travaux de la commission révèlent un échec des actions entreprises dans la plupart des États africains. Devant ce constat d'échec, les participants ont insisté sur la nécessité de mieux connaître les problèmes posés par l'agro-pastoralisme et d'adopter une démarche intégrée tenant compte davantage des pratiques traditionnelles et des aspirations des populations concernées.

Les recherches pourraient donc s'orienter dans les directions suivantes :

- Recherches approfondies sur les structures agricoles traditionnelles ou récentes.
- Recherches approfondies sur les structures pastorales traditionnelles ou récentes.
- Définition précise de la nature des interactions impliquant les deux composantes précitées.
- Définition sans équivoque du contenu politique, social et économique des objectifs visés à travers cette recherche.

4. SYNTHÈSE DES DÉBATS

Emmanuel GRÉGOIRE

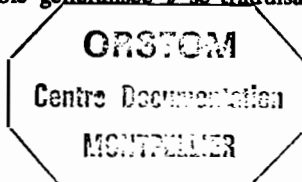
Jacques Lombard, en introduction, indique qu'au regard de la question foncière, l'agro-pastoralisme pose des problèmes de droit d'usage collectif et non privatif et individualisé comme c'est le cas dans les régions de plantations ; on se heurte donc davantage à des problèmes agraires qu'à des problèmes fonciers. Sur le plan sociologique, l'agro-pastoralisme met en présence des groupes différents (d'une part les agriculteurs, d'autre part les pasteurs) et des systèmes économiques hétérogènes pour lesquels la terre est un moyen, souvent rare, de survie.

Cette présentation du thème de la commission a été suivie des exposés de James Thomson et de Salmana Cissé. Les participants ont ensuite engagé une discussion qui s'est focalisée sur trois points :

- Les problèmes fonciers et agraires posés par l'agro-pastoralisme.
- La législation foncière et ses incidences sur l'agro-pastoralisme.
- Les projets d'intervention.

Les problèmes fonciers et agraires posés par l'agro-pastoralisme

Les différentes interventions ont clairement montré que l'on assiste à une « colonisation agricole généralisée » se traduisant par un affaiblissement



du pouvoir des nomades au profit des sédentaires et par de nouvelles formes d'organisation de l'espace.

Amené à préciser certains points de son exposé, Salmana Cissé souligne que ces problèmes fonciers doivent être abordés dans une perspective historique : autrefois, explique-t-il, une cinquantaine de familles peules « possédaient » et géraient à leur profit les terres du delta central du Niger. Les agriculteurs, qui étaient leurs esclaves ou leurs obligés, cultivaient ces terres moyennant une redevance. En 1906, l'abolition de l'esclavage dans cette région a contraint les Peuls à libérer leurs esclaves mais ils conservent leurs droits sur les terres. Ces agriculteurs, en échangeant le surplus de leurs récoltes, ont réussi petit à petit à accumuler du bétail et ont ainsi récupéré une partie du troupeau de leurs anciens maîtres.

Ce processus de renversement à l'égard du troupeau ne se retrouve pas dans le domaine foncier où aucune solution n'a pu encore être trouvée : d'une part les agriculteurs, par une occupation permanente des champs, se considèrent comme propriétaires de la terre et, d'autre part, les pasteurs peuls entendent maintenir leurs anciens droits sur ces terres. Des conflits éclatent alors et se règlent soit sur le terrain — par des luttes armées où la loi du plus fort prévaut — soit au niveau de l'Administration.

Pour J. Chataigner, la concurrence agriculture-élevage se ramène, dans la description de Salmana Cissé, à une concurrence entre deux populations avec élimination progressive des transhumants. Dans l'exposé de James Thomson, elle se résout à une concurrence d'activités détenues par le même propriétaire, le transhumant ayant déjà été éliminé. On assiste donc à une exclusion de la transhumance partout où l'agriculture peut se développer.

Bernard de La Masselière illustre également ce « divorce » entre l'agriculture et l'élevage et prend le cas du pays Wolof (Sénégal) : autrefois, explique-t-il, il y avait coexistence entre les deux systèmes et les activités pastorales étaient localisées dans des zones « tampons » (non appropriées) entre les différents royaumes. En raison de l'extension de la culture arachidière, ces zones ont été colonisées par de nouveaux paysans qui n'avaient pas accès à la terre dans le système traditionnel. Les pasteurs peuls ont donc été progressivement marginalisés puis très touchés par la grande sécheresse de 1972 qui a décimé leurs troupeaux.

A cet empiètement progressif de l'espace agricole sur l'espace pastoral, Emmanuel Grégoire avance plusieurs raisons dont l'effet de l'accroissement démographique, l'extension de la culture arachidière et la réaction des agriculteurs à la baisse de la fertilité des sols ou à la sécheresse.

Face à cette nouvelle situation de concurrence — et non plus de complémentarité — entre les activités agricoles et pastorales, l'intervenant fait remarquer que les communautés villageoises ont entrepris de mettre en place une véritable gestion collective de l'espace, devenu rare. Ainsi, les terroirs hausa du Niger présentent de grands couloirs de passage permettant la circulation du bétail (sans endommager les cultures) et conduisant aux pâturages et aux points d'eau. De petits sentiers partent également de ces grands axes et permettent aux animaux d'accéder à des jachères.

Ce type de gestion foncière reflète, selon B. Benoît-Cattin, une certaine unicité de pouvoir et de niveau de gestion de l'espace : « Lorsqu'il y a coïncidence entre le niveau de gestion du foncier, de l'assolement, des cultures et du troupeau, il se crée un système intégré agriculture-élevage susceptible de bien fonctionner ». Cependant, poursuit-il, l'effritement du pouvoir foncier

dans certaines ethnies menace cette unicité de pouvoir et d'organisation et, par là, le bon fonctionnement du système.

Yves Bigot reprend cette analyse et caractérise l'agro-pastoralisme par la coïncidence dans un même système agraire de centres de décisions distincts, les uns concernant l'agriculture, les autres l'élevage. Le système agriculture-élevage est différent dans la mesure où les centres de décisions sont confondus.

Après avoir noté que tous les exemples montrent une régression du contrôle foncier des éleveurs au profit des agriculteurs, Y. Bigot souligne que cette « espèce d'inversion sociologique » qui se produit au profit de l'agriculture, est en fait une question qui concerne la politique intérieure des États.

Les participants furent donc amenés à débattre du rôle de l'État dans le domaine foncier. Les législations et les réformes foncières mises en place lui ont en effet permis d'intervenir dans l'agro-pastoralisme.

La législation foncière et ses incidences sur l'agro-pastoralisme

Retenons ici deux interventions qui montrent des aspects différents de l'action des États au travers de la législation.

Salmana Cissé, reprenant l'exemple du Mali, indique que l'État a élaboré une législation moderne qui stipule que la terre lui revient. Dans la pratique cette loi se heurte à l'opposition des agriculteurs et des pasteurs et n'a pu encore être véritablement imposée. De plus, l'État n'est pas parvenu à écarter définitivement un code pastoral ancien (datant de la Dina) et qui demeure plus ou moins en vigueur.

Néanmoins, depuis quelques années, l'État malien a fait un effort de réglementation par le biais notamment de conférences régionales qui déterminent par exemple les dates de départ et de rentrée des troupeaux transhumants et par la mise en place d'opérations de développement. Ces efforts n'ont cependant pas éliminé les nombreux conflits, déjà évoqués, entre agriculteurs et éleveurs d'une part et, d'autre part, entre pasteurs autochtones et pasteurs « étrangers ».

A partir de la loi sur le domaine national promulguée au Sénégal, Bernard de La Masselière a montré que le législateur contribue parfois à déstructurer complètement un système : ainsi, cette loi veut que les terres qui ne sont pas mises en valeur, puissent être réclamées. Aussi, les paysans Wolof craignant de se voir réclamer des terres en jachères, les ont disséminées sur l'ensemble de leurs terres faisant éclater par là le système traditionnel qui voulait que les jachères soient localisées à des endroits bien précis et non un peu partout. Cette loi, qui ne concernait pas directement le pastoralisme, l'a fortement déstructuré : « Le législateur n'a pas vu qu'il existait un fonctionnement parallèle entre l'agriculture et l'élevage qui se justifiait autant qu'une intégration, comme il le proposait. »

Jacques Lombard, reflétant l'opinion de la plupart des participants, a constaté que, d'une façon générale, « l'État a toujours été contre les nomades pour des raisons à la fois économiques et politiques ».

L'État a donc, grâce à la législation, une action directe sur l'agro-pastoralisme ; les projets d'intervention lui donnent également les moyens d'agir dans ce domaine.

Les projets d'intervention

Cette question a été l'objet d'une longue discussion illustrée par des programmes mis en place en Côte-d'Ivoire, au Mali et au Niger. Les participants, constatant l'échec de la plupart de ces opérations, ont réfléchi sur les orientations que la recherche doit prendre afin de mieux appréhender ces problèmes d'agro-pastoralisme.

Pour J. Chataigner, les projets prennent effectivement parti pour l'agriculture et contre l'élevage. Ainsi, en Côte-d'Ivoire, on s'aperçoit que les mesures prises favorisent l'élevage sédentaire et qu'elles se résument à des mesures de contention à l'égard des transhumants : « On les parque. »

L'intervenant, répondant à une question d'Etienne Le Roy sur l'incapacité des différents projets de réorganisation de l'espace à assurer une véritable association agriculture-élevage, explique que cette dernière se heurte à des problèmes fonciers : « Aussi longtemps que les transhumants ne seront pas certains d'être détenteurs d'un droit d'usage du terrain, ils ne se fixeront jamais. »

Dominique Gentil a présenté une expérience faite à Gao (Mali). Ce projet est parti d'une discussion approfondie avec les pasteurs sur les causes et les conséquences de la récente sécheresse. La réflexion, en comparant les sécheresses de 1930 et 1972, fait ressortir qu'autrefois existait un type d'organisation, certes féodal, mais assez tranché pour assurer une gestion harmonieuse des pâturages et des points d'eau. En 1972, il n'y avait plus cette forme d'organisation de l'espace d'où le désastre que l'on a connu. Aussi, pour y remédier, il fut décidé que les coopératives seraient chargées également de la gestion de l'espace pastoral et de la délimitation des pâturages.

Ce système, qui ne concernait au départ que les pasteurs, s'est progressivement étendu aux agriculteurs lesquels, ont aussi des troupeaux. Finalement, on est arrivé à la gestion d'un espace « agro-fluvio-sylvo-pastoral » par la coopérative où sont réunis des pasteurs, des agriculteurs et même des éleveurs étrangers (en particulier du Niger) qui déterminent ensemble les zones de pâturages, l'application de ces décisions dépendant de l'Administration.

Enfin, ajoute Dominique Gentil, dans ce genre de coopérative, le pouvoir des chefs traditionnels reste important mais est en partie limité grâce à une très large information des éleveurs.

Ce dernier point est repris par Gilles Lainé qui fait remarquer que l'État utilise et récupère parfois les structures traditionnelles pour imposer ses projets et que, dans d'autres cas, ce sont au contraire ces structures qui récupèrent les interventions de l'État à leur profit.

L'intervenant rapporte ensuite que le Niger met actuellement en place des projets (à budgets énormes) de modernisation de sa zone pastorale. Ceux-ci imputent le faible rendement de l'élevage à des formes anciennes de gestion des pâturages et des points d'eau. Or on constate que ces projets, pour avoir une chance de réussite, doivent avoir l'appui des chefs coutumiers et donc reprendre les structures foncières traditionnelles qu'ils dénonçaient comme étant justement un frein à la modernisation de l'élevage : « C'est donc un cercle vicieux. »

Pour Abdul Aziz Sy, il y a une désarticulation totale entre les méthodes de travail des sociétés d'intervention dans le monde rural et les préoccupations réelles et actuelles des populations avec lesquelles ils travaillent. Leurs programmes ne peuvent être viables aussi longtemps que ces personnes ne seront pas

activement engagées et consultées, à la fois dans leur conception et dans leur réalisation.

J. Chataignier fait remarquer que les possibilités d'amélioration des rapports entre l'agriculture et l'élevage résident davantage dans un processus d'organisation et l'on est amené alors à découvrir certains aspects des organisations traditionnelles comme cela a été fait au Mali. Il y a d'autre part un certain retard dans la connaissance des mécanismes techniques du fonctionnement du troupeau ; ce retard est réel au regard de la connaissance de l'agriculture et explique qu'en dehors des ranchs, on n'ait pas de propositions vraiment efficaces pour moderniser l'exploitation du troupeau.

Diverses interventions soulignent qu'effectivement, depuis quelques années, ce sont toujours les mêmes projets et les mêmes idées qui sont développés et que les populations nomades ou sédentaires ne sont pas mieux loties. Aussi, semble-t-il nécessaire de faire une étude approfondie de la tradition pastorale et d'identifier clairement les préoccupations actuelles des différentes populations afin de réinventer avec elles de nouvelles formes d'organisation de l'espace. Jacques Lombard propose aussi de faire une synthèse des conclusions de différentes expériences d'agro-pastoralisme et de mettre ainsi en évidence certaines tendances générales.

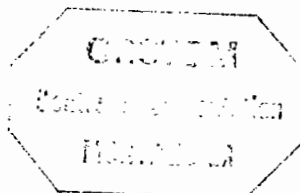
Cependant, Gilles Lainé se demande si l'on ne peut pas déjà généraliser sur un point et voir, dans le mouvement de privatisation des terres observé un peu partout, un approfondissement du mode de production capitaliste.

5. ÉVOLUTION DU RÉGIME FONCIER DANS UNE SOCIÉTÉ D'ÉLEVEURS NOMADES. LE CAS DES TWAREG KEL DINNIK DANS LA RÉGION DE TAHOUA (NIGER)

Gilles LAINÉ

Cette note se donne pour objet de mettre en évidence certaines tendances qui apparaissent dans le « régime foncier » prévalant dans une société nomade sahélienne. L'analyse historique va nous permettre de dégager une périodisation simple afin de favoriser la compréhension des problèmes qui se posent et de mettre en lumière les contradictions qui se manifestent aujourd'hui alors que des projets — nombreux et coûteux — de « modernisation de la zone pastorale » vont s'appliquer à cette société.

Il s'agit d'une population de quelques 75 000 individus, répartie administrativement en sept groupes nomades, qui se déplace sur une étendue de plus de 100 000 km² au nord-ouest de la République du Niger dans les départements de Tahoua et d'Agadez et dont les campements de saison sèche sont localisés dans l'arrondissement de Tchintabaraden.



études réunies et présentées par
E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER

ENJEUX FONCIERS EN AFRIQUE NOIRE



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	5
Liste des membres du comité scientifique de préparation	8

PREMIÈRE PARTIE

LES ENJEUX INITIAUX

Critiquer et dépasser une image caricaturale de l'Afrique noire précoloniale

Introduction, par E. Le Roy	11
The initial stakes	13

CHAPITRE I

Rapport introductif aux journées d'études, par J.-P. Chauveau,
J.-P. Dozon, E. Le Bris, E. Le Roy, G. Salem, F.-G. Snyder.

1. L'émergence de l'objet foncier dans la littérature administrative et scientifique	17
2. L'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire et les ques- tions qu'elle suggère	26

CHAPITRE II

Approches thématiques

1. Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana, par J.-P. Chauveau	45
2. Épistémologie du « foncier » dans le cadre des économies de plantation ivoiriennes, par J.-P. Dozon	56
3. Le statut du foncier dans les études de terroirs menées par les géographes en Afrique de l'Ouest, par E. Le Bris	61
4. Le régime foncier rural en Afrique noire, par C. Coquery-Vidrovitch	65
5. Une approche pragmatique des situations foncières, par Ph. Haeringer	84

CHAPITRE III

Première discussion générale sur le rapport introductif

1. Interventions	91
2. Débats	92

DEUXIÈME PARTIE

L'APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX

La terre dans les discours, les pratiques et les représentations de l'Afrique contemporaine.

Introduction, par E. Le Roy	97
-----------------------------------	----

CHAPITRE IV

Représentations autochtones de l'espace

1. Représentations et organisations endogènes de l'espace chez les <i>Myene</i> du Gabon (Nkomi et Mpongwe), par P.-L. Agondjo-Okawe	101
2. Lectures de l'espace africain, par Betote Dika Akwa Nya Bonanbela	115
3. L'espace et l'organisation foncière toucouleur (Sénégal et Mauritanie), par M. Wane	118
4. Rapports des débats, par P.L. Agondjo-Okawe	120
5. Synthèse des débats, par E. Le Roy	122
6. L'accès à la terre chez les paysans basundi (région du Pool, Congo), par D. Desjeux	126

CHAPITRE V

La logique foncière de l'État depuis la colonisation

- | | |
|---|-----|
| 1. Le choix d'une problématique juridique, par R. Verdier..... | 133 |
| 2. L'expérience ivoirienne, par A. Ley..... | 135 |
| 3. L'expérience malienne, par A. Rochegude..... | 141 |
| 4. Rapport des débats, par A. Ley, A. Rochegude et R. Verdier.. | 148 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Le Roy..... | 150 |

CHAPITRE VI

La rente foncière

- | | |
|---|-----|
| 1. Genèse de la rente foncière et du capitalisme agraire, par J. Charmes..... | 155 |
| 2. Rapport des débats, par F. Snyder..... | 163 |
| 3. Synthèse des débats, par E. Le Bris..... | 165 |

CHAPITRE VII

Agro-pastoralisme

- | | |
|---|-----|
| 1. Le processus juridique, les droits fonciers et l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger, par J.-T. Thompson..... | 169 |
| 2. Les Leyde du Delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique, par S. Cissé | 178 |
| 3. Rapport des débats, par E. Grégoire..... | 189 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Grégoire..... | 192 |
| 5. Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twaregs Kel dinnik dans la région de Tahoua (Niger), par G. Lainé..... | 195 |
| 6. Un système de production agro-pastoral en crise : le terroir de Gourjae (Niger), par E. Grégoire..... | 202 |
| 7. Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls, par D. Kintz..... | 212 |

CHAPITRE VIII

La mise en place des réformes agrofoncières

- | | |
|--|-----|
| 1. Réflexions sur la réforme foncière sénégalaise de 1964, par M. Niang..... | 219 |
| 2. Le projet de la mise en valeur de la vallée de Baila en Basse-Casamance (Sénégal), par M. Diao..... | 228 |
| 3. La réforme agrofoncière au Togo, par K. Koffigoh..... | 240 |
| 4. La réforme agrofoncière et droit coutumier au Togo, par M. Foli..... | 253 |
| 5. Rapport des débats, par M. Foli..... | 263 |

6. Synthèse des débats, par E. Le Roy	264
7. Droit d'usage et propriété privée, par J.-M. Gastellu	269

CHAPITRE IX

Les grands projets d'aménagement et de développement dans les domaines agricoles, forestiers, hydrauliques, miniers ou pastoraux.

1. Transformations « dirigées » de l'espace agraire et réponses paysannes à la périphérie des lacs volta (Ghana) et kossou (Côte-d'Ivoire), par V. Lassailly-Jacob	281
2. Grands projets de développement et pratique foncière en Côte d'Ivoire. L'exemple de l'opération San Pedro, par A. Schwartz	293
3. L'aménagement du fleuve Sénégal et ses implications foncières, par J.-L. Boutillier	301
4. Rapport des débats, par J.-P. Chauveau et G. Pontié	308
5. Synthèse des débats, par E. Grégoire	311
6. Organisation foncière et opération de développement. Le cas soninke du Sénégal, par J.-Y. Weigel	315

CHAPITRE X

Politique foncière de l'État dans l'aménagement urbain

1. Mimétisme et droit de la planification urbaine en Afrique noire, par M. Prouzet	325
2. Objet d'une recherche sur les politiques foncières de l'État dans l'aménagement urbain, par A. Durand-Lasserve et J.-F. Tribillon	330
3. Rapport des débats, par A. Durand-Lasserve, M. Prouzet et J.-F. Tribillon	334
4. Synthèse des débats, par E. Le Bris	336

CHAPITRE XI

Stratégies « privées » d'occupation de l'espace en milieu urbain et péri-urbain

1. Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine, par Ph. Haeringer	341
2. Stratégie spatiale et stratégie familiale : la volonté de maintien en centre ville (exemple dakarais), par G. Salem	360
3. Rapport des débats, par E. Le Bris	370
4. Synthèse des débats, par E. Le Roy	372

TROISIÈME PARTIE

LES NOUVEAUX ENJEUX

Quels seront les rapports sociaux impliqués par l'espace à l'horizon de l'an 2000 ?

Introduction, par E. Le Roy 379

CHAPITRE XII

Discussion générale et bilan

1. Synthèse du débat de clôture, par E. Le Bris 381
 2. Bilan des journées d'études, par E. Le Bris et E. Le Roy 382

CHAPITRE XIII

La question foncière en Afrique noire

- Comment la « question foncière » est-elle abordée dans les discours sur l'Afrique noire à l'époque contemporaine ? 391
 — Le rôle central de l'État africain dans l'évolution contemporaine de la « question foncière » 392
 — Les enjeux de la « question foncière » à l'horizon de l'an 2000 395

ANNEXES

1. Liste des participants aux « Journées d'études sur les problèmes fonciers », Paris, 22-25 septembre 1980 401
 2. Liste des organismes et des sigles 405
 3. Index des noms de groupes et de lieux 407
 4. Index des concepts 413
 5. Liste des cartes et des figures 420

ÉDITIONS KARTHALA

Collection MÉRIDIDIENS

Christian RUDEL, *Guatemala, terrorisme d'État.*
Bernard JOINET, *Tanzanie, manger d'abord.*
Philippe LEYMARIE, *Océan Indien, le nouveau cœur du monde.*
André LAUDOUEZE, *Djibouti, nation-carrefour.*
Bernard LEHEMBRE, *L'Île Maurice.*

Collection LES AFRIQUES

Essedine MESTIRI, *Les Cubains et l'Afrique.*
I. MBAYE DIENG et J. BUGNICOURT, *Touristes-rois en Afrique.*
Carlos MOORE, *Fela Fela, cette putain de vie.*
Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*
J.S. WHITAKER, *Les États-Unis et l'Afrique : les intérêts en jeu.*
Abdou TOURÉ, *La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation.*
G.R.A.A.P., *Paroles de brousse : Des villageois africains racontent.*
Jean-Marc ELA, *L'Afrique des villages.*
Guy BELLONCLE, *La question paysanne en Afrique noire.*
Collectif, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne.*

Collection HOMMES ET SOCIÉTÉS

1. *Sciences politiques et économiques*

Abdoulaye Bara DIOP, *La société wolof.*
J.F. MEDARD, Y.A. FAURE et al., *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire.*
Guy ROCHETEAU, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique : le cas du Sénégal.* En coédition avec l'ORSTOM.
Collectif, *Enjeux fonciers en Afrique noire.* En coédition avec l'ORSTOM.

2. Histoire et Anthropologie

- Joseph AMBOUROUE-AVARO, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le bas Ogowé au XIX^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Collectif, *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs*. En coédition avec le Centre de Civilisation Burundaise.
- François GAULME, *Le pays de Cama. Un ancien État côtier du Gabon et ses origines*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Antoine GISLER, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles)*.
- Juliette BESSIS, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*. En coédition avec les Publications de la Sorbonne.
- Yoro FALL, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (XIV^e-XV^e siècle)*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Zakari DRAMANI ISSIFOU, *L'Afrique dans les relations internationales au XVI^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Louis NGONGO, *Histoire des Forces religieuses au Cameroun (1916-1955)*.
- Françoise RAISON (Et. réunies par), *Les souverains malgaches. Constructions monarchiques et réappropriations populaires*.
- Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, *Du Ohabolana au Hainteny : langue, littérature et politique à Madagascar*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.

3. Langues et cultures

- Pierre DUMONT, *Le français et les langues africaines au Sénégal*. En coédition avec l'A.C.C.T.
- Philippe NTAHOMBAYE, *Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi*.

Collection RELIRE

- Eugène MAGE, *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*. Introduction d'Yves Person.
- David LIVINGSTONE, *Explorations dans l'Afrique australe et dans le Bassin du Zambèse (1840-1864)*. Introduction d'Elikia M'Bokolo.
- Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar (1856)*. Introduction de Faranirina Esoavelomandroso.
- Victor SCHOELCHER, *Vie de Toussaint Louverture*. Introduction de J. Adélaïde-Merlande.

Collection LETTRES DU SUD

- Yodi KARONE, *Le bal des caïmans*.

Max JEANNE, *La chasse au racoon*.
Merle HODGE, *Crick crack monkey*.
Gérard CORPATAUX, *Voyage sans retour*.
Joël LUGUERN, *Les parasols de Danang*.
José LOUZEIRO, *Pixote ou la loi du plus faible*.

Collection DE CONTES

Gabriel MFOMO, *Soirées au village* (Cameroun).
Jacques PUCHEU, *Contes haoussa du Niger*.
Gabriel MFOMO, *Les initiés* (Cameroun).
Henri TOURNEUX, *Les nuits de Zanzibar* (contes swahili).
Marie-Paule FERRY, *Les dits de la nuit* (contes tenda du Sénégal).

Collection SARABANDE (livres pour enfants)

Chouka la mangouste antillaise (texte de Maryse Cériote et dessins de Bordeclerc).
Marcy DANS LEE, *Ibon, l'oiseau des Philippines*.

HORS COLLECTION

A.C.C.T./D.N.A.F.L.A., *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*.
ANSELIN (Alain), *La question peule et l'histoire des Égyptes ouest-africaines*.
MICHEL (Andrée) et Coll., *Femmes et multinationales*.
Collectif, *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*. En coédition avec le journal *Alizés*.
Collectif, *Études africaines en Europe*; Bilan et inventaire (2 tomes).
ZHEGIDOUR (Slimane), *La poésie arabe moderne entre l'islam et l'occident*.

POLITIQUE AFRICAINE (revue trimestrielle)

1. *La politique en Afrique noire : le haut et le bas*.
2. *L'Afrique dans le système international*.
3. *Tensions et ruptures politiques en Afrique noire*.
4. *La question islamique en Afrique noire*.
5. *La France en Afrique*.

6. *Le pouvoir d'être riche.*
7. *Le pouvoir de tuer.*
8. *Discours populistes, mouvements populaires.*

(Pour plus de précisions sur ces titres, demandez le catalogue complet des éditions Karthala : 22-24, bd Arago, 75013 Paris.)